

Les usages numériques des étudiants dans le cadre de leur formation

Résultats des enquêtes de l'ORIVE 2016-2017

Chaque année, l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante (ORIVE) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne réalise les enquêtes « **Premières semaines à l'Université** » et « **Conditions d'études** ». En 2016-2017, la première concernait les étudiants de première année de licence (L1), et la seconde portait sur les étudiants de troisième année de licence (L3) et de master (M1 et M2).

Parmi les 20 000 étudiants inscrits dans ces quatre niveaux d'études, 4 094 étudiants de L1, 3 199 étudiants de L3 et 1 928 étudiants de master ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 73% en licence et de 29% en master**.

Chaque édition de ces enquêtes comporte un module sur un thème spécifique : cette année, il s'agissait d'interroger les étudiants sur **leurs usages du numérique dans les études**. Le questionnaire a été conçu en collaboration avec le Service des Usages Numériques.

Les résultats présentés dans cette note de synthèse répondent à six questions : Comment les étudiants s'échangent-ils des documents ? Où trouvent-ils les réponses à leurs questions administratives et pédagogiques ? Comment communiquent-ils avec leurs enseignants ? Quels types de ressources documentaires privilégient-ils ? Quels espaces souhaiteraient-ils voir se développer à Paris 1 pour travailler avec le numérique ? Sont-ils favorables à l'introduction d'enseignements en ligne et à distance ?

Méthodologie de l'enquête

Population : ensemble des étudiants inscrits en L1, L3, M1 et M2 à Paris 1, à l'exception des étudiants suivant une formation à distance ou une formation délocalisée à l'étranger.

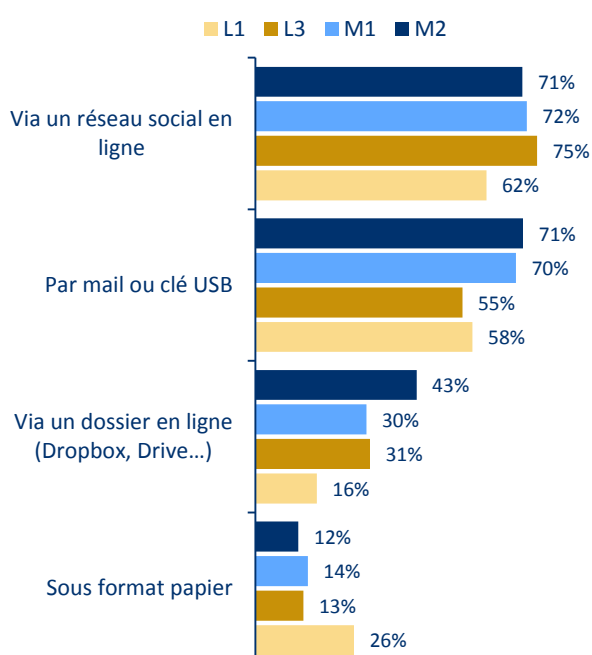
Mode de collecte :

- **Licence :** l'enquête a été réalisée sous la forme d'un questionnaire papier administré lors d'une séance de TD d'une matière obligatoire. Elle s'est déroulée en novembre 2016 en L1 et en mars 2017 en L3.
- **Master :** les étudiants ont été interrogés au printemps 2017 au travers d'un questionnaire en ligne.

Comment les étudiants s'échangent-ils des documents ?

Les moyens d'échanges utilisés par les étudiants pour se transmettre des notes de cours et des documents de travail passent principalement par le numérique (Figure 1). Ils échangent en effet peu de documents sous format papier (26% en L1 et moins de 15% pour les autres niveaux d'études). Quel que soit le niveau d'études, le moyen d'échange le plus cité est le réseau social en ligne : 62% en L1, 75% en L3 et plus de 70% en master. Viennent ensuite les échanges par mail ou clé USB, très fréquents en master (sept étudiants sur dix) et un peu moins en licence (un étudiant sur deux). Les étudiants de M2 sont plus enclins que les autres à utiliser des dossiers en ligne (tels que Dropbox ou Drive) pour se transmettre des documents puisqu'ils sont 43% à y avoir recours en M2 contre 30% en L3 et M1 et 16% en L1.

Figure 1 : Moyen(s) d'échange de documents par niveau d'études (plusieurs réponses possibles)



Où les étudiants trouvent-ils les réponses à leurs questions administratives et pédagogiques ?

Que leurs questions soient d'ordre administratif ou pédagogique, les étudiants utilisent généralement un seul moyen pour obtenir une réponse et celui-ci varie selon la nature de la question.

Consulter le site internet de l'université permet à plus de la moitié des étudiants de trouver les réponses à leurs questions administratives (Figure 2). Néanmoins, les étudiants de master sont tout aussi enclins à interroger leur secrétariat (60% en M1 et 62% en M2). Ce n'est pas le cas des étudiants de L1, qui consultent davantage les groupes étudiants sur les réseaux sociaux ou encore les EPI (Espaces Pédagogiques Interactifs), respectivement 35% et 26%, que leur secrétariat (23%). Les étudiants de L3 sont 40% à interroger leur secrétariat et autant à consulter les groupes étudiants sur les réseaux sociaux.

Les moyens mobilisés diffèrent davantage selon le niveau d'études lorsqu'il s'agit de répondre à une interrogation d'ordre pédagogique (Figure 3). Le site internet de Paris 1 et les EPI fournissent ces réponses à un peu plus de quatre étudiants de L1 sur dix. Les autres niveaux d'études consultent principalement les groupes étudiants sur les réseaux sociaux (43% des L3 et plus de 50% des masters). Les étudiants de master s'adressent ici aussi plus fréquemment à leur secrétariat (plus de 50%) que les étudiants de licence (17% en L1 et 30% en L3).

Ainsi, les étudiants font usage du numérique pour répondre à leurs interrogations en ayant fréquemment recours au site internet de Paris 1 et aux réseaux sociaux. Les étudiants de master, qui connaissent mieux l'université et dont l'effectif est plus réduit, se tournent aussi régulièrement vers leur secrétariat.

Figure 2 : Mode(s) d'obtention des réponses aux questions administratives des étudiants par niveau d'études (plusieurs réponses possibles)

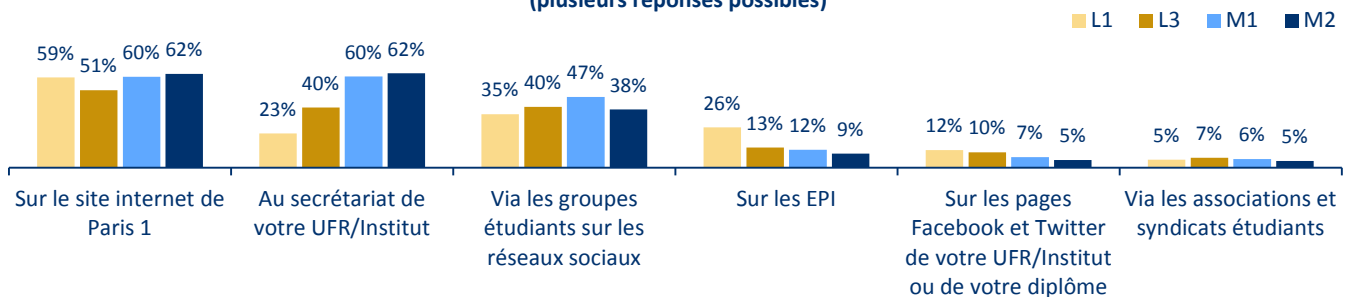
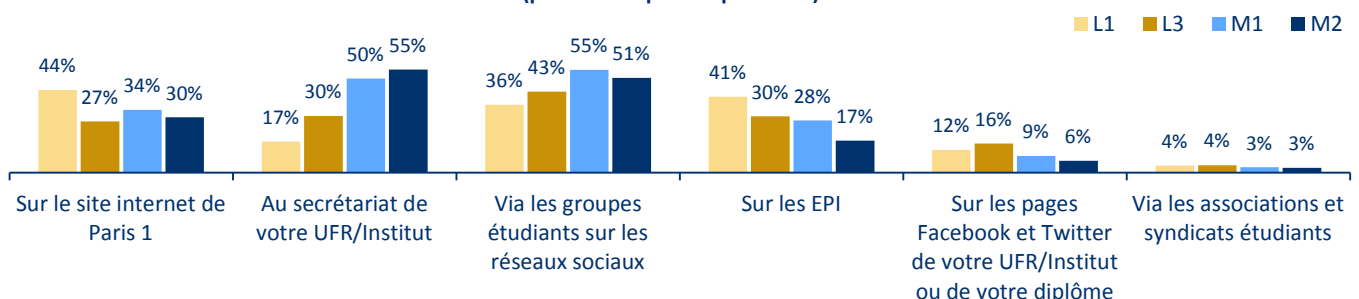


Figure 3 : Mode(s) d'obtention des réponses aux questions pédagogiques des étudiants par niveau d'études (plusieurs réponses possibles)

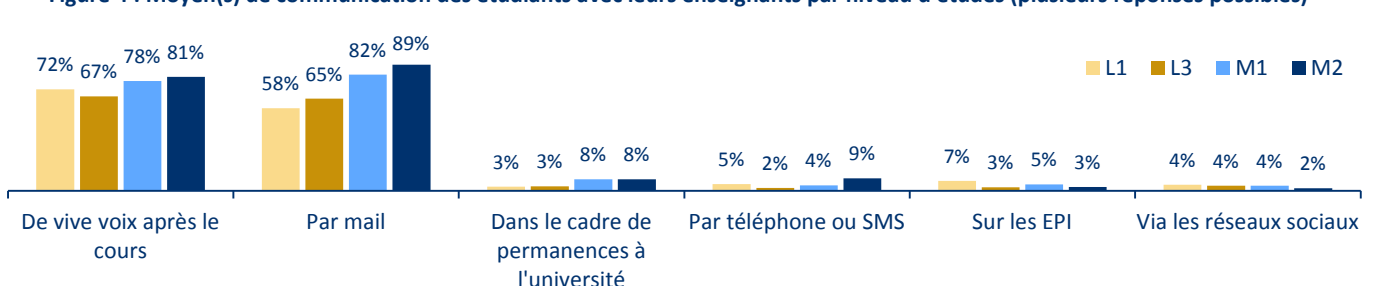


Comment les étudiants communiquent-ils avec leurs enseignants ?

Plusieurs modes de communication permettent aux étudiants de communiquer avec leurs enseignants (Figure 4). Selon le niveau d'études, ils sont entre 67% et 81% à communiquer avec eux de vive voix après les cours. C'est

le moyen de communication privilégié. L'envoi de mail est aussi très pratiqué, en particulier par les étudiants de master (82% en M1 et 89% en M2) et un peu moins par les étudiants de licence (58% en L1 et 65% en L3). Les étudiants ont très peu recours à d'autres moyens pour échanger avec leurs enseignants. En moyenne, ils ont cité deux modes de communication.

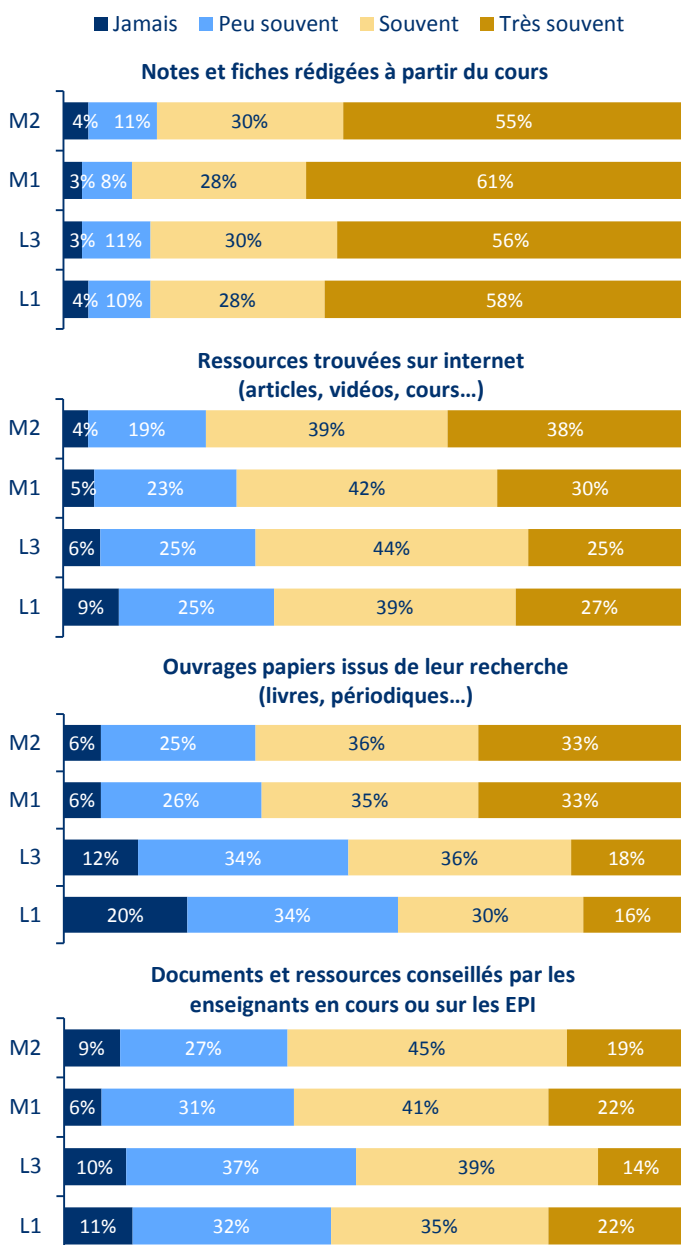
Figure 4 : Moyen(s) de communication des étudiants avec leurs enseignants par niveau d'études (plusieurs réponses possibles)



Quels types de ressources documentaires les étudiants privilégient-ils ?

Sans surprise, les étudiants ont un usage fréquent de leurs notes et fiches rédigées à partir du cours. La majorité y a recours « très souvent » (plus de 55%) et près d'un tiers s'y réfère « souvent » (Figure 5). La fréquence varie peu selon le niveau d'études : entre 3% et 4% n'y ont « jamais » recours et environ 10% « peu souvent ». Ce sont les étudiants de M1 qui les utilisent le plus : 28% « souvent » et 61% « très souvent ». L'usage des autres types de ressources documentaires par les étudiants est moindre, mais augmente avec le niveau d'études. En particulier pour les ouvrages papiers issus de leur recherche (livres, périodiques...), auxquels 33% des étudiants de master ont recours « très souvent », soit une proportion deux fois plus élevée qu'en licence, et auxquels plus d'un étudiant de L1 sur cinq n'a jamais

Figure 5 : Fréquence d'utilisation des ressources documentaires par niveau d'études



recours. Comme pour les ouvrages papiers, les étudiants de master utilisent plus fréquemment les documents et ressources conseillés par leurs enseignants et les ressources trouvées sur internet (articles, vidéos, cours...) que les étudiants de licence. Ces dernières ressources sont néanmoins plus plébiscitées par les étudiants, quel que soit leur niveau d'études, que les deux autres types de ressources.

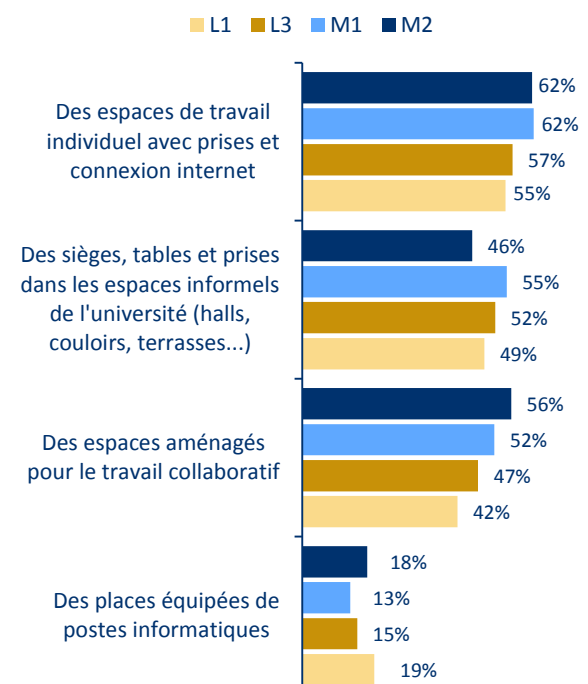
Les étudiants tirent ainsi davantage profit des contenus numériques pour compléter leur cours que des ouvrages papier, notamment en licence.

Quels espaces les étudiants souhaiteraient-ils voir se développer à Paris 1 ?

Afin de répondre aux besoins des étudiants, il leur a été demandé de choisir deux types d'espaces qui devraient selon eux être développés prioritairement à Paris 1 pour travailler avec le numérique. Quel que soit leur niveau d'études, tous considèrent que les espaces de travail individuel avec prises et connexion internet sont à développer en priorité : entre 55% et 62% selon le niveau (Figure 6). Le second type d'espace à créer diffère selon le niveau d'études : les étudiants de M2 voient comme prioritaire des espaces aménagés pour le travail collaboratif (56%) alors que les étudiants de licence et de M1 souhaiteraient plutôt voir les espaces informels de l'université (halls, couloirs...) être équipés de sièges, tables et prises.

La création de nouvelles places équipées de postes informatiques est faiblement souhaitée (moins de 20%), la plupart n'en voit pas la nécessité étant eux-mêmes équipés en outils numériques (ordinateurs, tablettes...).

Figure 6 : Espace(s) à développer prioritairement à Paris 1 pour travailler avec le numérique par niveau d'études (deux réponses maximum)



Les étudiants sont-ils favorables à l'introduction d'enseignements en ligne et à distance ?

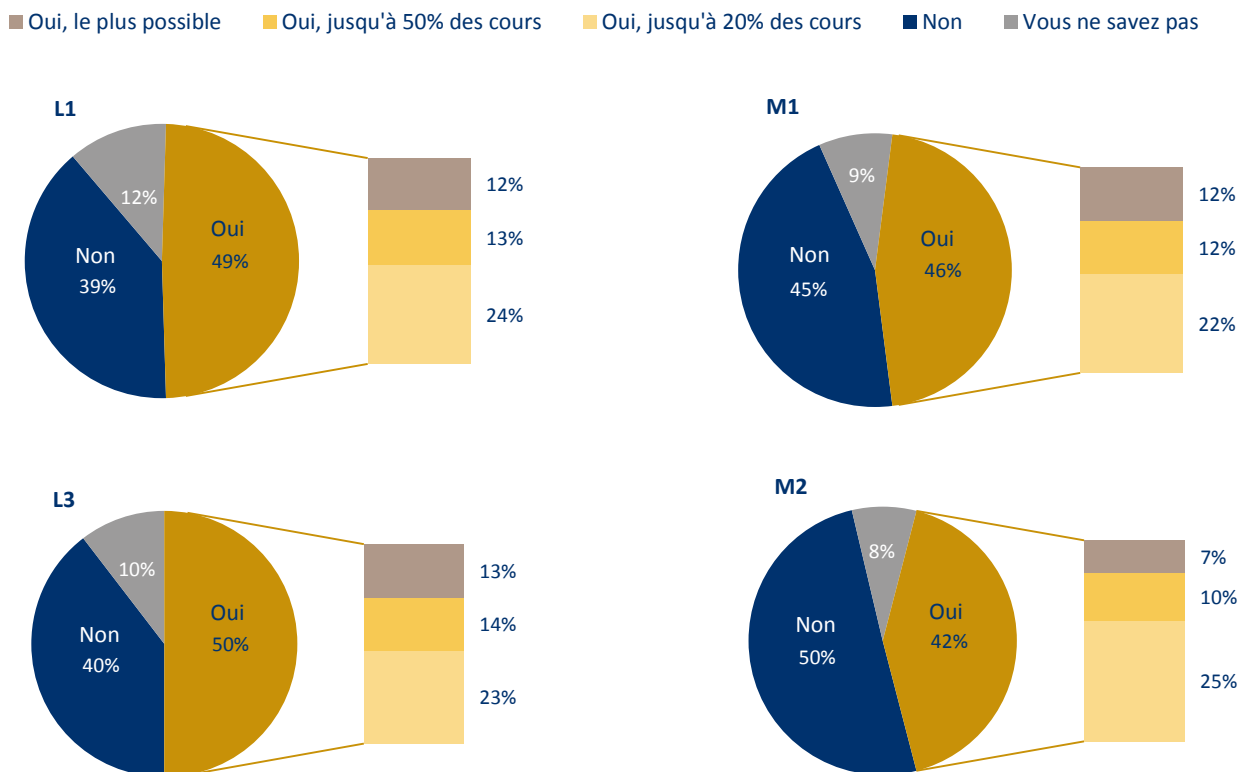
Concernant l'instauration d'une partie de leurs enseignements en ligne et à distance (par exemple sous forme de MOOC) les étudiants sont mitigés : entre 42% et 50% d'entre eux, en fonction de leur niveau d'études, accepteraient mais plutôt à hauteur de 20% des cours (Figure 7). Les étudiants de licence sont les plus favorables à la question avec plus de pour que de contre. À l'inverse, les étudiants de M2 sont les plus réticents à suivre des cours en ligne (42% de « oui » et

50% de « non »). Ils restent plus attachés au modèle classique de cours en présentielle.

Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Le **MOOC** de l'anglais *massive open online course* qui signifie cours en ligne ouvert et massif, est une formation dispensée sur internet et accessible à tous. Par analogie, cet acronyme est couramment utilisé pour désigner des enseignements ou des parties de cours proposés à un groupe d'étudiants dans le cadre de leur formation. Les spécialistes parlent alors de **SPOC**, pour *small private online course*.

Figure 7 : Souhait qu'une partie des enseignements se fasse en ligne et à distance par niveau d'études



Résumé

L'usage du numérique dans le cadre de la formation est ancré dans les pratiques des étudiants, par le recours quotidien à des outils leur permettant d'accéder à des ressources documentaires, de s'échanger des documents, d'obtenir des informations et de communiquer avec leurs enseignants. Les étudiants communiquent encore largement de vive voix avec ces derniers, ce qui peut expliquer leur avis mitigé face à la possibilité de suivre une partie de leurs cours en ligne et à distance. En particulier les étudiants de M2, dont les effectifs par classe sont réduits ce qui facilite les échanges de vive voix avec les enseignants.

Le développement d'espaces individuels avec prises et connexions dans les locaux de l'université est souhaité par les étudiants des quatre niveaux, ainsi que l'aménagement d'espaces informels de l'université (halls, couloirs, terrasses...) à cet effet, exception faite des M2 dont la nécessité se porte plutôt sur le développement d'espaces de travail collaboratif.

Pamela TORRES
Chargée d'études statistiques à l'ORIVE

Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante

Centre Pierre Mendès France

90 rue de Tolbiac

75013 Paris

orive@univ-paris1.fr

Outre les enquêtes « Conditions d'études » et « Premières semaines à l'université », l'ORIVE réalise chaque année une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master et de licence professionnelle.

Les publications de l'ORIVE sont disponibles sur le site internet : <http://www.pantheonsorbonne.fr/services/orive/>